



AVIS PUBLIC

Projet de règlement 2018-09

Programme de revitalisation

PRENEZ AVIS QUE lors d'une séance du conseil tenue le 10 septembre 2018, un projet de règlement décrétant « un programme de revitalisation dans la Municipalité de Sainte-Barbe » a été présenté.

La Municipalité de Sainte-Barbe désire par ce règlement, adopter un programme de revitalisation sur une partie de son territoire dans lequel la majorité des bâtiments ont été construits depuis plus de 20 ans et dont la superficie est composée pour moins de 25% de terrains non bâtis. Le but de ce règlement est de créer un incitatif à la rénovation et à la construction en favorisant la mise en valeur de la zone commerciale et résidentielle ;

L'adoption du règlement pour décrétant « un programme de revitalisation dans la Municipalité de Sainte-Barbe » aura lieu lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le **lundi 1er octobre 2018, à 19 h 30**, à l'hôtel de ville de Sainte-Barbe.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 11^{ème} jour de septembre deux mille dix-huit.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 11 septembre 2018 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour de septembre 2018

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière